



# COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL n°02

---

Réunions de la CRA restreinte des : **Mardi 24 Juillet 2019**  
**Mardi 30 Juillet 2019**

---

**Présidence :** M. Karim ABED

---

**Présents :** MM. Denis SOTO, Noël RIFFAUD

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

\*\*\*\*\*

## APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, les procès-verbaux de la CRA Elargie du 08.07 et des CRA restreintes des 15 et 17.07 (PV 01) sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Cette réunion restreinte se déroulera en partie dématérialisée.

\*\*\*\*\*

## CORRESPONDANCES

### **DE LA DTA/CFA/FFF :**

Mail du 25.07 de la FFF relatif aux budgets des désignations des Arbitres sur les compétitions nationales avec les indemnités par Arbitres central et assistant, le nombre maximal de kilomètres ALLER par arbitre et la moyenne maximale d'indemnisation par rencontre.

Mail du 30.07 de la FFF relatif à la circulaire générale des championnats CN17 et CN19, mail relayé par les services administratifs de la Ligue.

### **DE LA LIGUE :**

Mails du 23.07 relatif au PV N° 04 de la CRAS, du 24.07 pour le PV N° 01 de la CRSR.

### **DE LA CDA DU DISTRICT DU VAR :**

Mail du 18.07 relatif à la communication de 2 candidats du District du VAR dans le cadre de l'examen Arbitre de Ligue FUTSAL organisé par la CRA le 15.09, et dont les noms sont :

- RAHAL Nebyl
- ROBERT Kevin.

Lu et pris note par la CRA.

### **DES CLUBS :**

#### **O. ROVENAIN :**

Mail du 22.07 relatif à une décision de la CRST en date 19.06 quant au nombre de mutés par rapport au nombre d'Arbitres licenciés dans le club.

#### **ENT. U.G.A. A.S. ARDZIV MARSEIL. :**

Mail du 23.07 relatif à la demande de désignation de 3 arbitres officiels pour un match amical le 27.07 à 19h00 contre U.S. MARSEILLE ENDOUME CATALANS.

Lu et pris note, la CRA valide cette demande.

#### **U.S. MARSEILLE ENDOUME CATALANS :**

Mail du 23.07 envoyé par KERBA Lyes, Arbitre du club informant la CRA du déroulement d'un match amical programmé le même jour soit le 23.07 à 19h00, U.S. MARSEILLE ENDOUME CATALANS / F.C COTE BLEUE et communiquant le nom des 2 autres Arbitres qui officieront.

Lu et pris note, la CRA informe les dirigeants de clubs que dans le cadre de tout match amical opposant des équipes de Ligue, de championnats N2 et N3, ces demandes pour les désignations des Arbitres de Ligue, doivent être adressées à la CRA qui doit en valider leurs noms afin de les couvrir dans leur mission

### **A.S. CANNES :**

Mail du 23.07 relatif à la demande de validation pour 3 Arbitres de Ligue sur un match amical organisé en date du 31.07 à 19h00 contre U.S. MANDELIEU LA NAPOULE.

Lu et pris note, la CRA valide cette demande et la transmet au pôle Désignations.

### **ET. F. C. FREJUS SAINT RAPHAEL :**

Mail du 30.07 relatif à la demande de validation pour 3 Arbitres dont 1 évoluant en FFF et 2 en District sur un match amical organisé en date du 03.08 à 18h00 contre le AUBAGNE F.C..

Lu et pris note, la CRA valide cette demande.

### **DES ARBITRES :**

#### **Courrier : Autres demandes**

- FETTOUHI-TANI Daniel : mail du 18.07 relatif à sa demande au secrétariat de la Ligue quant aux documents à compléter pour le dossier médical.  
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre qu'elle a pris le soin d'envoyer sur les adresses mails personnelles de chaque Arbitre de Ligue, le dossier médical pour la saison 2019/2020 en sachant de plus que ce document est sur le site dans l'espace MyFFF documents Ligue Méditerranée.  
L'application du protocole de communication doit être respectée et est obligatoire.
- REGAIG Mounir : mail du 18.07 relatif à l'envoi du dossier médical pour lequel le service Compétitions a relevé l'absence de date du dernier examen ophtalmo.  
Lu et pris note.
- ZAFRILLA Mélanie : mail du 18.07 relatif à l'envoi du dossier médical pour lequel le service Compétitions a relevé l'absence de date du dernier examen ophtalmo.  
Lu et pris note.
- KERBA Lyes : mail du 18.07 relatif à l'envoi du dossier médical pour lequel le service Compétitions a relevé l'absence de date du dernier examen ophtalmo.  
Lu et pris note.
- ABDELGHEFFAR Amar : mail du 18.07 relatif à l'envoi du dossier médical pour lequel le service Compétitions a relevé la non-actualisation de l'examen ophtalmo daté depuis plus de 4 ans.  
Lu et pris note.
- BOURREQUAT Marjorie : mail du 18.07 relatif à l'envoi du dossier médical pour lequel le service Compétitions a relevé un défaut dans la mise à jour de l'ECG.  
Lu et pris note.
- YOUSSEF Walid : mail du 21.07 relatif à la transmission de son dossier médical  
Lu et pris note.
- AMO Adrien : mail du 24.07 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison 2019/2020.  
Lu et pris note.
- KHADHRAOUI Fathi : mail du 29.07 relatif à sa demande afin d'être reçu par la CRA quant à sa situation en fonction de la fin de sa suspension.  
Lu et pris note, la CRA le recevra afin de l'écouter quant à sa demande, elle lui transmettra un mail dans le cadre de cette audition dès que la date sera arrêtée courant septembre en raison d'un programme chargé sur Aout.

#### **Indisponibilités médicales :**

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le

bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).  
La CRA les remercie par avance.

#### **Indisponibilité autres :**

- **BOUZALMAT Abdelkarim** : mail du 29.07 relatif à son indisponibilité du 03.08 au 23.08 ne pouvant être saisie sur MyFFF.  
Lu et pris note dans le cadre du suivi, la CRA lui a précisé que cela provenait du non renouvellement de la licence à ce jour.
- **MORANT Clément** : mail du 27.07 relatif à ses indisponibilités d'aout et septembre 2019 ne pouvant être saisies sur MyFFF.  
Lu et pris note dans le cadre du suivi.
- **DENANTE Julien** : mail du 29.07 relatif à son indisponibilité du 24.08 au 08.09 pour convenance personnelle saisie en parallèle sur MyFFF et précisant de ce fait son absence au stage de rentrée du 25.08 l'après-midi seulement, il serait aux tests physiques du matin.  
Lu et pris note, la CRA le tiendra informé pour le stage.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout envoi de mail à la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr), et pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance de 20 jours avant et le justificatif idoine si moins de 20 jours.

\*\*\*\*\*

## **INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA**

#### **INFORMATION AUX ARBITRES + PROCEDURE POUR ACCES DIRECT MESSAGERIE LIGUE**

Le service communication de la Ligue a créé un onglet MESSAGERIE dans la rubrique ARBITRAGE sur le site de la LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL.

En cliquant sur cet onglet, vous accéderez directement à la page d'accueil de votre messagerie.

Vous pouvez vous servir du lien suivant : <https://mediterranee.fff.fr>

La CRA vous précise que vous trouverez les convocations en Commissions d'APPEL ou de DISCIPLINE sur votre messagerie, il convient de la consulter régulièrement.

#### **INFORMATIONS TRANSMISES AUX ARBITRES POUR LE STAGE DE RENTREE SAISON 2019/2020 :**

La CRA, avec le concours du CTRA Maxime APRUZZESE, a transmis à tous les Arbitres en date du 10.07, l'ensemble des dispositions en vue de l'organisation de ce stage de rentrée regroupant à la fois :

- Les bases des tests physiques pour tous les Arbitres de Ligue à valider en fonction de leurs catégories et spécificités afin de pouvoir être désignables dès le 31.08.
- Les modalités et les heures de passage détaillées de ces tests par groupes pour tous les Arbitres sur 2 terrains permettant ainsi de réduire de 50% leur durée afin d'optimiser ce rassemblement (3 horaires de tests : 9h00 – 9h30 – 10h00 par site), volonté de la CRA afin de laisser plus d'espace en temps avant le repas.
- De plus, en fonction de la VMA individuelle des Arbitres, le programme de préparation estivale concocté par le CTRA selon les paramètres de chacun, s'étale sur 5 semaines avant le 25.08.

#### **DOCUMENTS TRANSMIS AUX ARBITRES AUX OBSERVATEURS ET AUX MEMBRES CRA ET PRESIDENTS CDA POUR LA SAISON 2019/2020**

- Envoi par mail en date du 02.07 de la **Fiche de renseignements ARBITRES dématérialisée** « google forms » pour un retour en date du 26.07.
- Envoi par mail en date du 04.07 de la **Convocation au stage de rentrée du 25.08 par fiche dématérialisée** « google forms » à renvoyer par les Arbitres, les observateurs et l'encadrement et membres CRA impérativement avant le 26.07. Un résumé du programme du stage pour tous est inclus au mail.
- Envoi par mail de la confirmation des tests techniques à réaliser en date du 25.08 lors du stage de rentrée pour les Arbitres suivants :
  - Alexandre DEBRAY – Laurent DI-GUISTO – Achraf HASYAOUI – Alexandre JURADO – Oussema LABIDI – Abdelkarim MERZOUG – Mélanie ZAFRILLA
- Envoi par mail en date du 11.07 de la **Convocation au stage FUTSAL du 15.09 par fiche dématérialisée** « google forms » à renvoyer par les Arbitres, les observateurs et l'encadrement FUTSAL et membres CRA impérativement avant le 17.08.
- Envoi par mail en date du 30.07 du programme de révision dans le cadre du stage Arbitre de Ligue FUTSAL qui aura lieu le 15.09.

\*\*\*\*\*

## PROGRAMMES CRA SAISON 2019/2020

### **PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES DES ARBITRES SAISON 2019/2020:**

Le CTRA Maxime APRUZZESE présente à la CRA, le planning de l'ensemble des stages Arbitres par catégories et des dates relatives aux formations des promotionnels quant aux potentiels candidats aux examens de la FFF pour la saison 2019/2020.

Pour l'ensemble des stages, les dates sont concentrées sur les 3 premiers mois de la saison afin de répondre aux impératifs des modifications des lois et à la réactivité pour une meilleure application et uniformisation de gestion dans l'arbitrage, soit :

- ❖ Stage de rentrée pour tous les Arbitres le Dimanche 25.08
- ❖ Stage Arbitres Féminines le 14.09
- ❖ Stage Arbitres FUTSAL le 15.09
- ❖ Stage Arbitres Assistants le 29.09
- ❖ Stage PROMOTIONNELS le 12.10
- ❖ Stage Jeunes Arbitres de Ligue du 22 au 24.10
- ❖ Stage R1-ER le 26.10
- ❖ Stage R2 le 17.11

### **REGLEMENT INTERIEUR DE LA CRA SAISON 2019/2020**

Sur le plan administratif, la CRA va apporter des modifications dans la rédaction de son Règlement Intérieur afin de pouvoir simplifier certaines dispositions, prendre en compte les points bloquants pour les faire disparaître, intégrer des critères bonus et malus liés à l'aspect de la fonction « Arbitre » sur les modalités de classements.

D'autre part, pour la partie rédactionnelle concernant l'arbitrage FUTSAL mais aussi celui du BEACH SOCCER, la mise à jour de certains articles doit être effectuée afin de prendre en compte plus dans le détail ces 2 spécialités en les intégrant et en calquant des trames identiques pour toutes les catégories de FOOTBALL dont celles du diversifié.

\*\*\*\*\*

## **POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 30.07.2019**

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- FABRE Arthur : jusqu'au 01.08
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.07
- SMOUNI Hicham : jusqu'au 31.12.2019
- MONIOTTE Alban : jusqu'au 15.09

\*\*\*\*\*

## **POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 30.07.2019**

Sera validé et transmis au pôle Désignations en date du 31.07.

\*\*\*\*\*

## **RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2019-2020**

- Dates des prochaines réunions de CRA : 05.08 -13.08 – 19.08
- Stage de rentrée saison 2019-2020 : le 25.08.2019
- La Ligue sera fermée le 16.08.2019

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à ces réunions du 23 et 30.07 ouverte à partir de 15h30 et prononce la fin de séance à 19h00.

\*\*\*\*\*

**Prochain réunion du Bureau Exécutif  
Lundi 05 Aout 2019**

\*\*\*\*\*

**Président  
Karim ABED**

**Secrétaire  
Noël RIFFAUD**